

Image not found or type unknown



Véhicule et héritage

Par **Loulouli**, le **15/03/2021** à **10:36**

Bonjour
J'ai divorcé il y a 6 ans
J'avais hérité d'un véhicule provenant de mon papa que j'ai laissé à mon ex pour que mes enfants puissent partir en vacances.
La carte grise a été mise à son nom.
Ce véhicule n'a jamais figuré dans le jugement de divorce, peut-être un oubli ?
Aujourd'hui il l'a vendu sans m'en parler et gardé la totalité de l'argent
En avait-il le droit ?
Mes enfants peuvent-elles récupérer cette somme ?
Cordialement